



## Cede le vehicule infraction manque du numero de permis

Par **mimi6767**, le **21/10/2016** à **15:07**

Bonjour ,

svp j'ai besoin de votre aide j'ai vendu ma voiture a X qui . Le lendemain a commis une infraction (excès de vitesse) qui entraîne retrait d'un point du permis de conduire et une amende de 90 euros . Le pb c'est que moi de ma part j'ai fais le nécessaire . En effet, j'ai remplie et déposer la requete en exoneration cas n2 mais dans ce formulaire il me demande le numero de permis du nouveau propriate de la voitue , or dans sur la feuille de cession du vehicule il ne le demande pas ... et cela fait 3 fois de suite que jenvoi le courrier en les precisant que je ne peux pas obtenir son numero de permis ni a la prefecture ni en l`appellant . Jai meme appeller le numero qui saffiche sur le document d`infraction et ils me disent le numero de permis nest pas necessaire or a chaque fois je recois le courrier en me precisant que il masnque le numero de permis ... Jen ai vraiment marre je men fiche de lamende mais jai pas envie quil me prenne mon point sur mon permis . Comment dois je faire maintenant Je vous en prie aidez moi

Merci